

# Diefenbaker, la C.S.N. et le socialisme . . .

Les syndiqués du Québec ont connu déjà un premier ministre provincial qui voyait du socialisme partout. Ce premier ministre est maintenant disparu. Nous espérons donc ne plus entendre, pendant un certain temps, ces accusations intempestives qui ne servent à rien, sauf à induire les gens en erreur et à dresser des épouvantails.

Malheureusement, la maladie, s'il faut en juger par un incident récent, semble avoir repris naissance à Ottawa.

Le Comité exécutif de la Confédération des Syndicats Nationaux a été fort surpris de la réflexion faite par le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, en marge de la suggestion concernant la formation d'un Conseil d'orientation économique et sociale. Le premier ministre du Canada a qualifié cette proposition de "socialiste".

Le Comité exécutif de la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.) fait remarquer qu'il existe des Conseils d'orientation économique dans un grand nombre de pays où c'est l'entreprise privée qui contrôle le secteur le plus important de l'économie. Ainsi en est-il en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Afrique du Sud, en Inde, au Japon, en Autriche, etc.

Dans un récent mémoire préparé par l'Institut d'économie appliquée de l'École des Hautes études Commerciales de Montréal, on y fait l'étude de 33 conseils d'orientation économique dans le monde. De plus, il existe quelques institutions de même nature dans certaines provinces canadiennes, dont la province de Québec.

La C.S.N. avait recommandé au gouvernement fédéral la formation d'un Comité consultatif et représentatif. Ce conseil n'aurait pas eu l'autorité pour diriger l'économie, mais simplement pour aviser le gouvernement sur des problèmes économiques qui se posent à la nation canadienne. L'accusation du premier ministre est donc non seulement sans fondement, mais fantaisiste.

La C.S.N. ne croit pas que le Comité de productivité que désire former le gouvernement fédéral soit de nature à avoir la moindre influence sur la situation de chômage qui prévaut dans notre pays. Notre potentiel industriel n'est pas utilisé à plein rendement et nous avons 350,000 travailleurs qui sont sans emploi. Former un Comité pour augmenter la production, dans une telle circonstance, équivaut à contourner le problème et à abandonner les chômeurs à leur sort.

Un tel Comité de productivité aurait eu sa raison d'être comme sous-comité d'un Conseil d'orientation économique mais, sans ce Conseil, il constitue une proposition à peu près vide de sens.

La Confédération des Syndicats Nationaux, nonobstant les réflexions du premier ministre du Canada, continuera d'insister en vue d'obtenir la création d'un Conseil d'Orientation économique. Ce conseil qui, à notre avis, devrait être représentatif de tous les grands secteurs de l'économie canadienne se présenterait un peu comme le cerveau de la nation sur le plan économique. Non pas un cerveau qui commande, mais un cerveau qui enregistre et donne des conseils à ceux qui détiennent le pouvoir politique. S'opposer à la création d'un tel Conseil équivaut à se prononcer en faveur de l'anarchie dont les premières victimes sont habituellement les travailleurs.

On ne combattra pas le chômage par des déclarations sur le socialisme ou l'entreprise privée, mais en prenant des mesures concrètes qui offriront aux citoyens du Canada une plus grande sécurité.



Vol. XXXVI — No 20

OTTAWA, NOVEMBRE, 1960

LA CONFERENCE D'OTTAWA :

## Une déception

— Une interview de Jean Marchand —

Lundi, le 24 octobre dernier, s'ouvrait à Ottawa une conférence sur le chômage convoquée par le gouvernement fédéral. Outre des représentants du mouvement ouvrier, cette session réunissait des délégués du secteur agricole, des associations de consommateurs, ainsi que des associations patronales. Plusieurs groupes industriels, tels les producteurs de papier et les entreprises minières participaient aussi.

### Premier geste concret

La réunion devait attirer l'attention de la presse (bien qu'elle fut tenue sans journalistes) car elle constituait, en fait, le premier geste du gouvernement Diefenbaker pour attaquer en profondeur (du moins le croyait-on) le problème du chômage. Le fait que le premier ministre lui-même participait aux débats, avec

plusieurs membres de son cabinet, annonçait une action sérieuse. Malheureusement, une fois la conférence terminée, il faut reconnaître que cet optimisme n'était guère justifié.

### Aucun plan d'action

Interrogé à son retour d'Ottawa, Jean Marchand, secrétaire de la C.S.N. et délégué de notre mouvement à cette réunion, a regretté que le secret des délibérations l'empêche de communiquer son opinion sur la nature et la tendance des discussions. Toutefois, s'il n'est pas convenable de commettre d'indiscrétion sur ce qui s'est dit à cette conférence, il est possible de mentionner ce qui ne s'est pas fait.

D'abord, a souligné M. Marchand, nous avions toutes les raisons de croire que le gouvernement lui-même, par la voix du premier ministre, nous ferait part de la politique qu'il entendait suivre pour faire face au chômage. Sans doute étions-nous appelés en consultation: chaque groupe avait préparé, à l'intention des participants, un mémoire sur les mesures à prendre pour stimuler l'emploi. Mais puisqu'on demandait aux groupements privés de suggérer un programme, il nous paraissait évident que les autorités fédérales auraient, elle aussi, quelque chose à dire.

A notre grande surprise, il n'en fut rien. Toutes les associations convoquées s'étaient soigneusement préparées; chacune avait un mémoire en main. Seul le gouvernement arrivait les mains vides.

### Ils ne savent pas . . .

Nous avons demandé à M. Marchand si c'était là une première impression:

— Hélas non! Nous avons eu beau attendre, rien n'est venu, sauf le projet d'un comité pour

étudier l'augmentation de la productivité, ce qui n'a avec le chômage que des rapports extrêmement lointains . . . si toutefois ces rapports existent.

— Mais les suggestions des groupements invités présentaient-elles un certain intérêt?

— Un très grand intérêt. Non seulement les mémoires présentés par le mouvement ouvrier ou les autres associations syndicales mais aussi (je vais peut-être vous surprendre) certains mémoires patronaux.

Que l'industrie du papier, par exemple, propose d'accroître le rythme de notre développement économique, ce n'est pas sans intérêt.

### Comme un chien . . .

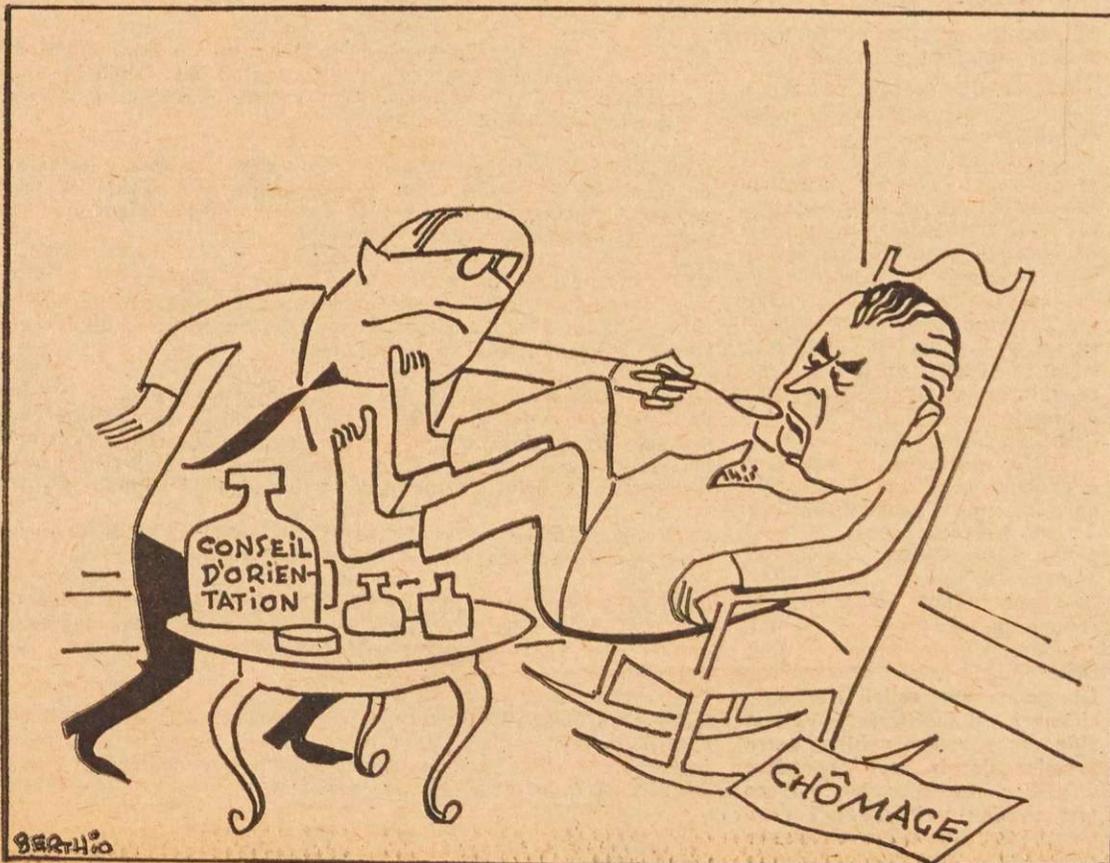
— Quel accueil le gouvernement a-t-il fait à ces suggestions?

— Si vous parlez des nôtres, et particulièrement du projet mis de l'avant par la C.S.N. pour la création d'un Conseil d'Orientation économique, elles ont été très mal reçues. J'ai envie d'employer l'expression populaire: comme un chien dans un jeu de quilles.

D'ailleurs, il ne s'agit pas là d'une indiscrétion puisque le Premier ministre, dans sa conférence de presse tenue après la réunion, a jugé bon d'y faire allusion.

Alors que nous proposons un Conseil dont les décisions n'avaient rien d'obligatoire et dont la mission était d'éclairer le gouvernement dans un effort de planification, M. Diefenbaker s'est permis de dire publiquement que la C.S.N. prêchait le socialisme. J'ai eu l'occasion de dire à quel point cette affirmation est ridicule; elle vous donne pourtant la mesure, sinon du gouvernement, du moins de la largeur

(Suite à la page 2)



ALLONS MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, VOTRE PILULE !

## LETTRE DE LONDRES

# Qu'est-ce que L'ERGOLOGIE?

— Une science qui nous concerne —

Les syndiqués britanniques viennent d'ajouter un nouveau mot à leur vocabulaire: l'ergologie. Le mot est laid, et même les spécialistes qui l'utilisent le plus souvent se sont rendu compte qu'il fallait lui trouver un équivalent plus agréable à l'oreille. C'est pourquoi, quand la Confédération des Syndicats britanniques (T.U.C.) a tenu sa première conférence sur les implications de l'ergologie, il y a 18 mois, l'ordre du jour mentionnait "L'ADAPTATION DU TRAVAIL AU TRAVAILLEUR".

Cependant, comme le faisait remarquer le président de la Conférence, les syndiqués doivent utiliser la nouvelle terminologie, comme ils utilisent les nouvelles techniques. Récemment donc, lors d'une autre conférence à Londres, on annonça simplement qu'elle s'occuperait d'ERGOLOGIE. Cette conférence de trois jours avait été organisée par le Département gouvernemental de la recherche scientifique et industrielle, avec des cours donnés par une vingtaine d'experts et de témoins, et les syndiqués n'étaient pas seulement dans l'auditoire, mais se trouvaient aussi à la tribune, parmi les experts qui donnaient les cours.

## Une science nouvelle

Sidney Robinson, président du Syndicat national des travailleurs de la chaussure, a déclaré que l'objectif de l'ergologie était d'étudier la relation entre le travailleur et ses conditions de travail; en particulier la machinerie et l'équipement qu'il utilise. Cela impliquait la connaissance de la psychologie, de la physiologie, et de l'anatomie, sciences distinctes qui, ajoutées les unes aux autres, peuvent être décrites comme une science nouvelle.

Tous les conférenciers ont été d'accord pour admettre que l'ergologie était établie comme science distincte. L'un des témoins fit remarquer cependant que l'ergologie n'avait pas droit de cité comme discipline scientifique séparée, si elle n'englobait pas la psychanalyse et la psychologie sociale, et ne traitait pas des émotions humaines autant que de la raison. Il ajouta aussi que les résultats de la recherche ergologique ne pouvaient être appliqués pleinement et effectivement sans une compréhension plus approfondie des motivations humaines.

## LE TRAVAIL

ORGANE OFFICIEL  
DE LA  
CONFEDERATION  
DES SYNDICATS  
NATIONAUX

Paraît tous les mois

Directeur  
GERARD PELLETIER

Bureaux: 1,001, rue St-Denis,  
Montréal • Victor 4-2531

Abonnement un an, \$1.50  
le numéro 5 cents

Publié par la Confédération des  
Syndicats nationaux (C.S.N.)  
et imprimé par "LE DROIT",  
375, rue Rideau, Ottawa, Ont.

89 [IMPRIMERIE ALLIÉE]

Autorisé comme envoi postal  
de la deuxième classe  
Ministère des Postes, Ottawa

## Vastes programmes de recherche

Il ne fait aucun doute que le champ des recherches en ergologie s'élargisse. Le T.U.C. n'a pas manqué d'encourager le département des Recherches scientifiques et industrielles lorsqu'il a récemment créé une Station de recherches en Sciences humaines. Une Société de recherches ergologiques a également été formée pour promouvoir les études en vue de faciliter le travail, le rendre plus effectif et moins fastidieux. Plusieurs associations de recherches des différentes industries se sont engagées dans des études à caractère ergologique, notamment dans l'espoir de réduire le volume des bruits dans leur industrie, et le Collège Loughborough (Leicestershire) a créé un département spécial d'ergologie.

L'intérêt des syndicats dans tout ce travail est évident. Lewis Wright, l'un des chefs syndicaux du textile, l'a très bien résumé en disant que "les machines ont été faites pour l'homme, et non l'homme pour les machines". Il n'est pas seulement question de procurer le siège le plus confortable, ni la lumière la mieux adaptée, ni d'inventer des outils plus faciles à manier, ni des machines qui économisent l'effort musculaire, bien que cela fasse partie de l'étude. La tension mentale est un facteur également important, et qui deviendra de plus en plus important au fur et à mesure que l'instrumentation et l'automatisation se généraliseront.

## La tension mentale

L'un des participants à la conférence organisée par le Département de la recherche Scientifique et Industrielle a souligné certaines questions auxquelles les chercheurs en ergologie auront à répondre. Quelle est la tension mentale que l'on peut raisonnablement demander à un homme de soutenir pendant huit heures de travail? Comment faut-il "humaniser" les procédés complexes afin que l'opérateur puisse garder un cerveau clair pour parer aux cas d'urgence ou de danger? Quelle est la part maximum de décision qu'il

convient de laisser à l'opérateur? Et quelle est la part minimum qu'il convient de lui donner pour ne pas provoquer l'ennui, l'apathie et même le danger?

Quand Sidney Robinson a déclaré que les syndicats recherchent les résultats qui permettraient aux travailleurs de remplir leur emploi plus confortablement, avec moins d'efforts et plus de sécurité, il a souligné que la coopération des syndicats ne devait pas être tenue pour acquise si la partie patronale ne se mettait pas à utiliser l'ergologie de façon raisonnable.

## Explications indispensables

Tout d'abord il convient, dit-il, d'expliquer au profane les effets que les efforts des hommes de science auront sur les travailleurs et les conditions de travail, alors les syndiqués verront où ils vont.

Deuxièmement, il conviendrait d'expliquer clairement que le travail du consultant consiste seulement à montrer comment, scientifiquement, on peut atteindre à plus d'efficacité, mais il devrait se garder de toute prise de position quant à l'incidence de ses découvertes sur la structure des salaires, ou les systèmes boni. Ces matières devraient être laissées strictement aux négociateurs industriels normaux.

Troisièmement, les travailleurs et leurs syndicats devraient être consultés avant que les hommes de science ne commencent leurs expériences.

En résumé, si l'on veut que l'ergologie soit un succès, il faut qu'on l'entreprenne, dès le début, en équipe.

## Une déception

(Suite de la page 1)

de vue du premier ministre en matière économique...

### Pas de carte routière

En résumé, votre impression générale?

— Elle n'est pas optimiste. Le gouvernement donne nettement l'impression de n'avoir aucune politique d'ensemble, en matière de chômage et de ne pas savoir du tout comment y porter remède. Dans ce domaine, il semble que les autorités fédérales aient décidé de voyager sans carte routière... en dépit du fait qu'il ne connaît pas du tout les chemins à prendre.

En conclusion?

— Je conclus pour ma part que nous avons une lutte très dure à mener si nous voulons que le gouvernement agisse et qu'il agisse efficacement. Quand les autorités ne savent pas où aller, la responsabilité des groupes comme le nôtre en est grandie d'autant. Pour le moment, il faut compter surtout sur nous-mêmes. Et comme une action contre le chômage est inefficace, sans une aide des pouvoirs publics, notre premier devoir est peut-être d'éveiller par tous les moyens une opinion publique qui commence tout de même à réagir, afin qu'elle fasse pression sur le gouvernement et le force à bouger.

## LE MOIS SUR DEUX COLONNES

QUE LA GREVE contre la compagnie General Electric a pris fin aux Etats-Unis. Un contrat de trois ans est accordé qui comporte une augmentation de salaire de 3%.

QU'A ST-JEAN, un groupe d'ouvriers, mis à l'amende pour s'être livrés au piquetage, a invoqué devant la Cour Suprême, le droit à la liberté d'expression.

QU'UN MOUVEMENT d'une extrême importance sera lancé par les Commissions scolaires catholiques du Québec. Il s'agit de l'organisation, sur le plan provincial, d'une association parents-maitres.

QU'A QUEBEC, le chef du gouvernement a démenti une rumeur en cours et a déclaré qu'il n'est pas question que les centres d'apprentissage soient soustraits à la juridiction du ministère du Travail pour être confiés à la section "enseignement spécialisé" du département de la Jeunesse.

QU'A MONTREAL, les 4,800 travailleurs de la ville, employés manuels, ont décidé de demander une augmentation générale des salaires de 25 cents l'heure ainsi que des clauses protégeant leur emploi. Ils sont de l'Union nationale des employés de services publics.

QU'AUX ELECTIONS AMERICAINES, le premier Noir a été élu au Michigan, l'a été au poste d'auditeur général de cet état.

QUE LES EFFETS DE LA GREVE des marins dans le port de Montréal ont été assez sérieux. A la demande du ministre du Travail M. Starr, le Syndicat International des gens de mer, organisme indépendant, a mis fin à l'arrêt de travail qui immobilisait des navires remplis de céréales.

QU'A GLACE BAY, plus de 1,000 habitants de cette ville minière ont décidé de mener dans l'unité la campagne visant à empêcher la fermeture des houillères de l'île du Cap Breton.

QUE LES REPRESENTANTS de la Corporation des maitres-électriciens tentent de régler un différend concernant une dizaine de conventions collectives. Ce différend a été marqué par un lockout, suspendu après deux jours. Depuis, les employés se sont prononcés en faveur de la grève.

QU'UNE REVOLUTION est en cours dans trois high schools de Roanoke aux E.-U. Il s'agit du premier test en masse de la "machine à enseigner" qui paraît-il, peut faire comprendre les mathématiques plus vite et plus facilement qu'un maître... vivant.

QU'A QUEBEC, un comité d'étude a été formé par le gouvernement et chargé d'étudier le problème de la mise sur le marché et de la vente des produits laitiers dans la province.

QU'UNE INJONCTION INTERIMAIRE a été émise ordonnant à la compagnie NALPAC de Montréal de mettre fin à des pratiques d'intimidation alléguées par l'union des ouvriers du textile d'Amérique.

QU'A NEW YORK, la première grève des professeurs et instituteurs des écoles de la ville a pris fin dans sa deuxième journée. Les grévistes ont repris le travail après assurance qu'aucune mesure de représailles ne serait prise contre les professeurs.

QU'A OTTAWA, le ministre de la justice a ordonné une enquête sur un présumé réseau électoral de distribution de faux billets de banque qui auraient été mis en circulation durant la campagne électorale qui a précédé l'élection générale du 22 juin.

QUE LE CONSEIL de la Corporation des instituteurs catholiques de la P. de Q., représentant 28,000 membres, a décidé de mettre sur pied une vaste enquête sur le problème de l'enseignement et de présenter un mémoire au gouvernement.

QU'AU 8ème CONGRES DE L'ACFAS un professeur, M. J. St-Laurent, a déclaré que le marché québécois est actuellement tout juste suffisant pour l'établissement d'une industrie intégrée du fer et de l'acier dans les environs de Montréal.

QU'AU CONGRES annuel des syndiqués, en Ontario, le président de la fédération des Travailleurs a mis en garde ses membres contre la "nouvelle tactique patronale" par laquelle les chefs d'entreprise deviendront amis du travailleur, bien disposés à le défendre contre son syndicat et à lui obtenir la protection légale à laquelle il a droit.

QU'EN AMERIQUE LATINE: Argentine, Brésil et Chili, des grèves générales embrassent plus de 3,500,000 travailleurs.

QUE LES PROFESSEURS de l'Université de Montréal iraient jusqu'à l'Assemblée législative s'il le faut pour empêcher la création d'universités nouvelles avant qu'un plan directeur à long terme ne soit admis.

QU'A L'OUVERTURE de la campagne des emplois d'hiver, il a été déclaré qu'il y a place, dans notre milieu, pour une industrie secondaire alimentée par la transformation des matières brutes ou des sous-produits de l'industrie primaire.

QU'A NEW YORK, la grève des journalistes des sept plus grands quotidiens de la métropole américaine a été évitée de justesse lorsque le syndicat des journalistes et les employeurs en sont venus à un accord de caractère général sur les salaires.

En marge du discours du Trône

## La CSN réclame, pour les fonctionnaires de la Province, le droit de négocier

— Déclaration de Roger Mathieu —

“Le discours du Trône qui a marqué l'ouverture de la présente session provinciale crée un heureux précédent. En donnant aux citoyens une vue d'ensemble des projets du gouvernement, assez élaborée toutefois pour leur permettre de juger dans quel sens le législateur se propose d'agir, il facilite grandement l'exercice de la démocratie et contraste favorablement avec les phrases aussi ambiguës qu'ampoulées auxquelles on nous avait habitués... Si les nouvelles lois qu'on se propose de voter s'avèrent aussi claires et en progrès aussi net que le discours du Trône lui-même, la population du Québec gardera un bon souvenir de la session qui vient de s'ouvrir.

“Au nom de la Confédération des Syndicats nationaux, je tiens à féliciter le gouvernement de cet heureux changement qu'il apporte à nos moeurs parlementaires et je profite de l'occasion pour souligner, parmi tant de sujets soulevés dans le discours, quelques points particuliers qui intéressent plus spécialement le mouvement ouvrier.

“Je voudrais dire d'abord avec quelle satisfaction nous avons constaté que les autorités provinciales reconnaissent leurs responsabilités propres en matière de chômage et entendent les assumer pleinement. Souhaitons que la législation envisagée par le gouvernement sera de nature à soulager vraiment la misère des chômeurs, plus nombreux chez nous que dans les autres provinces.

“Le discours du Trône nous apprend que le gouvernement soumettra un projet de loi visant à accélérer les travaux de la Commission de relations ouvrières. Cette nouvelle nous réjouit car les lenteurs de la Commission sont une source de conflits, de malaises et d'injustices graves presque toujours au détriment des travailleurs. Une fois engagée dans cette voie, l'Assemblée législative devrait en profiter pour réformer la Commission et faire droit à une demande maintes fois réitérée depuis plusieurs années, mais en vain: celle de donner aux membres de la Commission le statut de représentants des organismes patronaux et syndi-

caux qui les désignent et non plus celui de fonctionnaires.

“De plus, la loi devrait prévoir que les décisions de la Commission dans les causes de congédiements pour activité syndicale soient automatiquement homologuées et considérées comme des décisions de la Cour supérieure, de façon que les victimes ne soient plus tenues de reprendre ces causes devant les tribunaux ordinaires lorsque les employeurs refusent d'obtempérer aux décisions de la Commission.

“Quant à l'assurance-hospitalisation, nous sommes heureux qu'on lui ait donné la priorité et que déjà le projet de loi soit public. Nous réitérons le voeu qu'on laisse à toutes les institutions de notre province le temps nécessaire pour bien étudier ce bill et faire les représentations qu'elles jugeraient utiles.

### Fonctionnarisme

“Dans un autre domaine, le discours du Trône nous apprend que le gouvernement a l'intention de modifier la loi du fonctionnarisme et d'augmenter les pensions de retraite des fonctionnaires provinciaux. Ce n'est pas sans besoin que l'on s'attache à corriger les iniquités actuelles. Mais la pire injustice qui est faite aux serveurs du public dans notre province c'est, à notre avis, le refus de leur reconnaître comme à tous les autres citoyens le droit à la négociation collective. C'est à la source de toutes les autres injustices dont ils sont les victimes.

“La Confédération des Syndicats nationaux invite instamment le gouvernement à proposer le rappel de la loi qui interdit aux fonctionnaires provinciaux de négocier collectivement. C'est là, à notre avis, la seule mesure susceptible d'éliminer définitivement le paternalisme démodé qui préside aux relations entre l'Etat et ses employés, la seule aussi d'apporter une amélioration durable à la condition de fonctionnaire et à la qualité du fonctionnarisme.

“Ce sont là seulement quelques réflexions hâtives: la CSN se réserve de formuler d'autres commentaires à mesure que les projets de loi seront publiés.”



Roger Mathieu, président de la C.S.N., fait une pause pour le photographe. Il était en train de souligner l'importance de faire administrer l'assurance-hospitalisation par une commission indépendante. Tour à tour, chacun des groupes devait intervenir pour mettre en lumière un point particulier du mémoire, après que le président du Conseil de la Coopération du Québec eut présenté l'ensemble des exposés et des recommandations contenues dans le document.

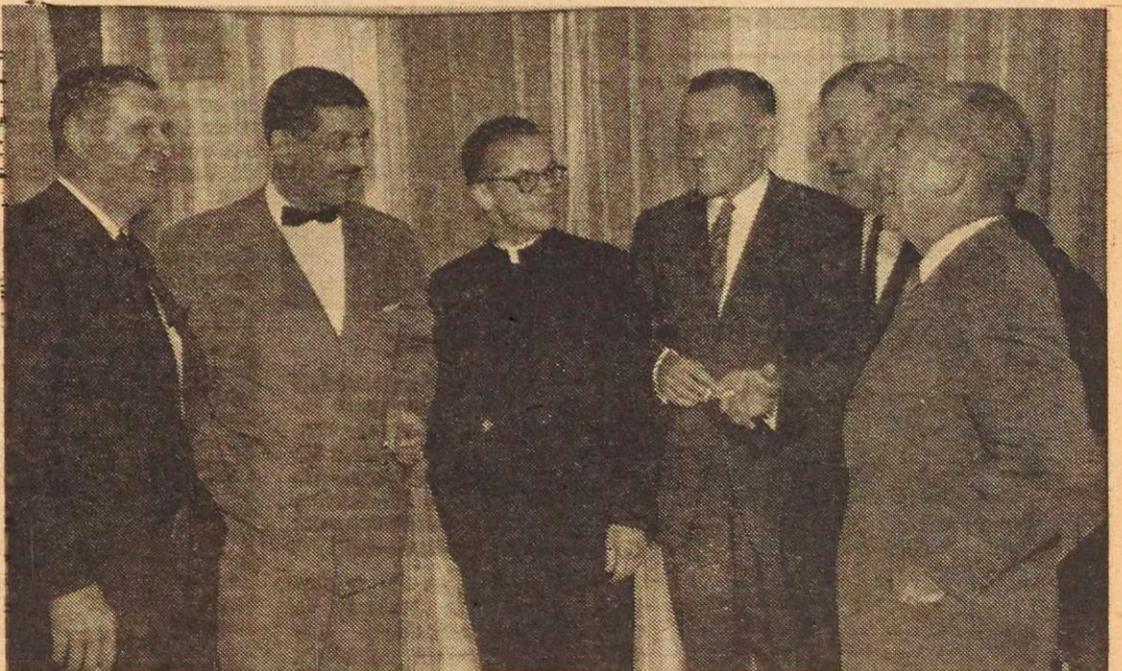
## Un million et demi de citoyens s'expriment

Le gouvernement de la province sait désormais ce que les citoyens de la province, du moins en milieu populaire et dans les classes moyennes, pensent de l'assurance-hospitalisation, ce qu'ils désirent et ce dont ils ont besoin.

On pourra lire en page 4 de notre présente livraison un résumé de ce que six associations, dont les membres se chiffrent à près d'un million et demi, ont réclamé des autorités provinciales en cette matière, lors de la présentation d'un mémoire conjoint, à Québec, la semaine dernière.

L'entrevue a été cordiale et surtout profitable. Le Premier Ministre avait étudié le mémoire avant la discussion. Il en a relevé plusieurs points, après avoir affirmé qu'en général, le projet de loi du gouvernement était très rapproché de nos demandes.

Il reste cependant un point capital, celui de l'administration du plan par une commission indépendante, sur lequel le bill diffère carrément du mémoire. D'autres représentations sont prévues avant le vote.



Peu après l'entrevue, les six chefs de délégations se retrouvaient pour une conférence de presse. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Jean-Baptiste LeMoine, président de l'Union catholique des cultivateurs; Roger Mathieu, président de la C.S.N.; M. l'abbé Albin Girouard, président du Chapitre de Montréal de l'Association des Travailleurs sociaux; Gilles Blanchard, président de la Fédération des Unions de familles; Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, et Léo Fillon, président du Conseil de la Coopération du Québec. Les dirigeants ouvriers se sont dits “terriblement déçus” de ce que le gouvernement résiste à l'idée d'une commission indépendante pour administrer l'assurance-hospitalisation et persiste (apparemment) dans son projet d'intégrer ce plan nouveau dans les structures inadéquates du ministère de la Santé.

FUMEZ UNE

### Player's



LA CIGARETTE  
LA PLUS DOUCE,  
LA PLUS  
SAVOUREUSE !

## POLITIQUE AMERICAINE

## Les ouvriers ont élu Kennedy avec l'aide de leurs syndicats

(par Fernand JOLICOEUR)

Dès le début de la campagne électorale pour la présidence des Etats-Unis, des gens avaient dit: "Kennedy perdra son élection à cause de son association avec des personnes comme Eleanor Roosevelt, Adlai Stevenson, Walter Reuther, etc., et non pas parce qu'il est catholique". On peut facilement dire aujourd'hui que ces gens se trompaient. Kennedy sera président des Etats-Unis en janvier prochain et Walter Reuther, président de l'Union des Travailleurs de l'Automobile et vice-président de la FAT-COI, peut penser qu'il n'est pas étranger à cette victoire. Il y a quelques semaines, cependant, ce n'était pas aussi facile d'évaluer l'influence du mouvement syndical américain sur l'élection du président des Etats-Unis. On se rappelait que Eisenhower avait été élu malgré l'appui officiel que la grande centrale syndicale américaine avait apporté à Truman. On n'osait pas faire de pronostics de ce côté-là et même les grands chefs syndicaux étaient prudents au début, dans l'expression de leurs sentiments politiques.

## Au début de la campagne

Officiellement, au début, la FAT-COI ne voulait pas prendre position pour un candidat ou pour un autre. On ne pouvait pas cacher que, par tradition, le mouvement syndical était beaucoup plus sympathique aux démocrates qu'aux républicains. Mais dans le but d'éviter des divisions dans les rangs des travailleurs et aussi, probablement, pour ne pas être humilié une fois de plus, le lendemain des élections, dans l'hypothèse d'une victoire républicaine, on commença par se tenir au-dessus de la bataille en réclamant à la fois aux deux candidats des promesses de réformes économiques et sociales favorables aux travailleurs.

C'était d'ailleurs la position qu'avait toujours maintenue la vieille Fédération Américaine du Travail. Avant la fusion, en 1955, le COI prenait cependant une attitude beaucoup plus engagée en faveur des démocrates. Mais, cette fois, il semble bien que les travailleurs eux-

mêmes ont forcé la main aux leaders et les ont amenés finalement à se prononcer en faveur du candidat qui, en fin de compte, a remporté la victoire.

## L'union des Travailleurs de l'Automobile

Les ouvriers américains, sans aucun doute, voulaient un changement. Et ils le voulaient à tout prix. Une des meilleures preuves qu'on peut en avoir, c'est l'incident d'un numéro spécial de l'hebdomadaire de l'Union des Travailleurs de l'Automobile. A la fin de sep-

tembre, ce journal avait publié une erreur de tactique et qu'on aurait pu attaquer Nixon de bien d'autres façons. Mais l'effet avait porté et quelques millions de lecteurs avaient compris ce que l'Union pensait des candidats en présence.

## L'Union des Travailleurs du Vêtement féminin

Et ce n'est pas là le seul grand syndicat américain qui a supporté ouvertement Kennedy. L'Union des Travailleurs de l'Automobile est reconnue comme l'une des plus avancées en questions politiques. On n'était pas tellement surpris de la voir prendre position aussi vigoureusement pour les démocrates. Mais même dans le camp des syndicats qui, depuis toujours, ont montré beaucoup de réticences sur ces questions, on a vu l'Union Internationale des Travailleurs du Vêtement Féminin, l'un des groupes les plus importants de la vieille et prudente Fédération Américaine du Travail, accorder son appui à Kennedy. A l'occasion de son rassemblement annuel, à la fin d'octobre, elle recevait, à New York, le candidat démocrate et réunissait pour l'applaudir devant ses quartiers généraux au cœur de Manhattan, 250,000 personnes.



M. KENNEDY

A Washington, le Congrès des Ouvriers du Fer votait aussi à l'unanimité, une résolution d'appui à Kennedy. Dans différents Etats, on mit sur pied des comités démocrates de travailleurs. Dans tous les cas, on retrouve parmi les officiers, des noms de chefs syndicaux. Par exemple, au Kentucky, George Harrison, vice-président de la FAT-COI et président de l'Union Internationale des Commis de chemins de fer, est président du comité ouvrier en faveur de Kennedy. Au-delà de 300 femmes syndiquées, occupant des fonctions directrices importantes dans les différents syndicats où on les retrouve, ont même fondé, sur le plan national, un comité féminin du travail pour Kennedy. Leur objectif était d'amener les épouses des travailleurs à voter démocrate.

## Vaste campagne de votation

Devant cette prise de position, des militants de la base, on a vu évoluer la haute direc-

## L'HOPITAL et nos BESOINS

L'une des délégations les plus représentatives jamais accueillies au Parlement provincial présentait la semaine dernière au gouvernement Lesage un mémoire sur l'assurance-santé. Elles se composait de délégués des cinq plus forts groupements populaires de la province, soit l'Union catholique des cultivateurs, la Fédération des Travailleurs du Québec, le Conseil de la Coopération, la Confédération des Syndicats nationaux (ex-C.I.C.C.) et la Fédération des Unions de Familles, qui comptent ensemble près d'un million et demi de membres dans la province. Un groupement professionnel important: l'Association des Travailleurs sociaux, avait également signé ce mémoire.

## Un bilan

Le mémoire se divise en trois chapitres dont le premier est un bilan des services hospitaliers et de leur utilisation dans notre milieu.

Ce bilan, faut-il le dire, n'a rien de réjouissant. Il révèle un état de choses très pénible. Comme dit le mémoire: "Le Québec, du point de vue hospitalier, accuse un retard d'une dizaine d'années sur la moyenne du pays". Et l'analyse de la situation montre que notre province se classe au dernier rang des provinces canadiennes pour plusieurs aspects des services hospitaliers.

## Du point de vue de l'efficacité sociale

Nos hôpitaux sont mal distribués à travers notre territoire. Ils sont moins fréquemment utilisés par la population que ceux de l'Ontario, par exemple. Certaines régions sont dotées d'établissements sous-utilisés pendant qu'en d'autres régions les hôpitaux sont nettement encombrés.

Le mémoire en conclut qu'à cause surtout d'un manque de coordination des investissements, la population du Québec est moins bien servie que celle de l'Ontario.

## Le personnel hospitalier

La position du Québec est encore moins avantageuse en ce qui concerne le personnel hospitalier. L'étude des statistiques met au jour une série d'assez tristes records. Avec 147 employés par malade dans l'ensemble des hôpitaux, le Québec se place au dernier rang des provinces canadiennes. Même situation du personnel en ce qui concerne les sanatoriums. Et

quant aux hôpitaux psychiatriques, le nombre d'employés par malade n'atteint même pas 70% de ce qu'il est en Ontario.

Pour ce qui est du personnel qualifié, les infirmières diplômées, dans nos hôpitaux, représentent les 35,5% seulement du personnel préposé au soin des malades, alors qu'en Ontario, elles représentent 47,5% du même total.

Quant aux hôpitaux spécialisés dans les maladies mentales, leur situation est particulièrement grave. Le taux du personnel à plein temps par mille malades est le plus bas du Canada. Le coût de l'hospitalisation, soit la somme dépensée par jour-malade est également le plus bas au Canada. Le mémoire souligne l'urgence d'appliquer dans les

hôpitaux pour malades mentaux les traitements modernes pour que ces établissements cessent tous d'être de simples "garages" où l'on remplace les patients.

## Un appel à l'Etat

De cette première partie du mémoire, les associations signataires tirent les conclusions suivantes:

"La santé publique étant une condition fondamentale des progrès de la Province, il ne peut être admissible que l'Etat n'a pas à se substituer aux initiatives privées en ce domaine. Mais un rôle qui lui revient strictement est celui de réglementer, coordonner, orienter et compléter au besoin ces initiatives.

Or chez nous, la réglementation est inexistante et l'orientation et la coordination sont à peu près nulles. On en a la preuve dans la pauvreté des renseignements officiels sur le système. Le Ministre de la Santé actuel ne serait même pas en mesure de fournir un répertoire complet des hôpitaux de la Province avec leurs adresses. Cette absence de direction a donné lieu, nous l'avons démontré plus haut, à toutes sortes d'erreurs d'investissement et à des problèmes de concentration qui grèvent le rendement économique et social du système.

"L'absence de l'Etat se fait sentir aussi par des standards de fonctionnement inférieurs à ceux de l'Ontario et de l'ensemble du pays. Le problème le plus grave à cet égard, est l'insuffisance relative du personnel hospitalier de toutes catégories, sauf peut-être le personnel proprement médical. L'état déplorable des rémunérations du personnel des hôpitaux est sans doute une des causes de cette insuffisance. Le remède ne peut venir que d'un financement plus abondant, plus stable et mieux ordonné. Dans le domaine de la santé mentale, les autorités pu-

(Suite à la page 6)



Après la lecture du mémoire et les remarques du premier ministre, la discussion s'est engagée entre les représentants du gouvernement et ceux des groupes signataires. Le président de la C.S.N. appuie d'un sourire l'argument qu'il est en train de faire valoir, cependant qu'un journaliste le note avec le plus grand sérieux. La rencontre, tenue dans le bureau du premier ministre, a duré une heure environ.

augmenter sensiblement le nombre des électeurs, cette année.

## L'intervention de Meany

Au nom de la Centrale, le président Meany commença en même temps à soumettre aux deux candidats en présence, les réclamations des travailleurs américains organisés. Par exemple, il fit parvenir à Nixon et à Kennedy, une étude de 118 pages sur la politique fédérale de taxation, démontrant que le fardeau des taxes repose trop lourdement sur les épaules des ouvriers et exigeait une meilleure répartition des impôts entre toutes les classes de la société. Peu de temps après, dans un éditorial au journal officiel de la FAT-COI, Meany laissait cependant deviner son sentiment en faveur des deux candidats quand il déclarait qu'il fallait voter contre la stagnation

et pour le progrès et que les travailleurs avaient le choix entre un candidat qui prétendait que ça n'avait jamais été aussi bien et un autre qui avouait qu'on pouvait faire mieux. Finalement, dans une émission radiophonique, commanditée par le Comité d'éducation politique de la FAT-COI, Meany demandait clairement à tous les ouvriers américains de voter pour Kennedy. Par cette dernière déclaration, il rejoignait enfin la position prise au départ par la majorité des travailleurs américains.

## Kennedy, un espoir!

La partie qu'avait à gagner le mouvement syndical dans cette élection, était importante. Ce que les unions américaines ont demandé jusqu'ici à l'Administration Eisenhower, sans pouvoir l'obtenir, ce sont des mesures de sécurité sociale telles qu'une aide plus généreuse à

## POLITIQUE FEDERALE

## Les tours de magie de J. Diefenbaker

par PAUL NOGARET

John Diefenbaker est un magicien. Du magicien, d'ailleurs, il a l'allure fuyante et mystérieuse et le caractère énigmatique. Il est rempli de trucs. Depuis trois ans qu'il dirige le gouvernement fédéral, il ne se passe pas un mois sans qu'il ne sorte un nouveau tour de son sac afin de capter l'attention populaire, jeter de la poudre aux yeux et faire oublier les malaises réels de l'économie canadienne.

On se demande parfois si ce n'est pas là l'unique "qualité" qu'il faille lui reconnaître, c'est-à-dire une habileté rare à faire rebondir l'intérêt, autour de son gouvernement, par une proposition choc ou un projet surprise. Quand tout semble se détériorer et que les critiques se multiplient autour de sa politique, il s'amène invariablement avec un truc nouveau qui détourne l'attention du public et de la presse sur les difficultés de son régime. Avec un sens publicitaire inné, le Premier ministre sait espacer l'annonce de ses projets sur une longue période, de façon à en tirer le plus possible de capital politique.

## Sa stratégie

Sa stratégie est connue: la rumeur d'un projet ou d'une idée quelconque naît; elle est entretenue subtilement par les ministères; les journaux se lancent alors dans toutes sortes de spéculations et la chose vient à être désirée par la population. Plus elle tarde à être annoncée, plus elle apparaît urgente et nécessaire. Après ce long processus, monsieur Diefenbaker n'a plus qu'à attendre le bon moment pour dévoiler et confirmer l'affaire. Il ne s'agit pas de nier au Premier ministre le droit de tirer le plus grand parti des actes de son gouvernement. Ce n'est là que le réalisme politique et flair électoral de bonne guerre en régime démocratique. Ce à quoi nous nous en prenons cependant, c'est au fait que la plupart de ses projets d'envergure et de ses idées généreuses n'ont habituellement rien réglé, ne se sont jamais attaqués aux vrais problèmes et n'ont été parfois que des feux de paille. Par une certaine ironie du sort d'autre part, le gouvernement, par des maladresses subséquentes, a souvent nullifié l'avantage que lui avaient valu ses bonnes actions.

## Une gaffe récente

Sous cet aspect, qu'on se rappelle une gaffe récente du gouvernement conservateur. Tous les milieux politiques canadiens et étrangers se sont plus à louer le vigoureux discours prononcé par monsieur Diefenbaker au cours de la présente session des Nations unies. Suivant de quelques jours les déclarations virulentes de monsieur Khrouchchev, les paroles énergiques et pleines d'à-propos de notre Premier ministre ont été bien accueillies par l'Ouest et le bloc afro-asiatique. Quant à nous, nous nous sommes retrouvés au beau temps de l'ère "pearsonienne", alors que le Canada jouait un rôle significatif sur la scène internationale. On aurait cru, après cette relance et cette impulsion nouvelle de notre politique étrangère, que le gouvernement de monsieur Diefenbaker aurait capitalisé sur l'impression favorable ainsi créée. C'est le contraire qui s'est produit. A peine une dizaine de jours plus tard, voici que notre délégation se range du côté des Américains sur un projet d'amendement réduisant la portée de la proposition d'un groupe de pays neutres suggérant une rencontre entre le Président Eisenhower et monsieur Khrouchchev. Tous les membres des Nations unies, à l'exception de cinq pays dont le nôtre, ont voté contre l'amendement. Aïe!, tout le crédit

que nous avons pu gagner auparavant auprès du bloc afro-asiatique, nous l'avons perdu par ce vote stupide. On se souvient que l'an dernier, alors que monsieur Diefenbaker réclamait une nouvelle charte mondiale des droits de l'homme, notre pays s'abstenait de voter, pour la première fois en plusieurs années, contre une proposition condamnant la politique de ségrégation raciale de l'Union sud-africaine. Est-ce de l'inconséquence ou de l'irresponsabilité?

## Deux tours de magie

Nous avons parlé des tours de magie de monsieur Diefenbaker. Citons-en deux récents. Sur l'invitation d'Ottawa, les procureurs généraux des provinces et le ministre fédéral de la Justice se réunissaient au début du mois d'octobre pour discuter des moyens de "rapatrier" la Constitution canadienne. Une conférence analogue, tenue en 1950, s'était terminée par un échec. Monsieur Fulton, reprenant le travail avec un espoir nouveau, dépose devant les délégués une proposition extrêmement alléchante: entendons-nous d'abord pour demander au Parlement de Londres de nous remettre le pouvoir d'amender notre Constitution; une fois ce stade accompli, trouvons ici même entre nous une procédure d'amendement qui soit acceptable et par Ottawa et par les gouvernements provinciaux. Plusieurs provinces, dont le Québec et l'Ontario, se sont ralliées à cette idée, mais la Saskatchewan n'a pas marché, prétextant avec raison que cette démarche ne ferait que retarder la solution du problème et donnerait l'impression dans le public que l'affaire est classée alors que ce ne serait pas le cas.

## Une illusion

Il faut louer le Québec de s'être joint cette fois à la majorité. Il est heureux cependant qu'une province ait vu le sens véritable de la proposition Fulton. Celle-ci est typique de la politique traditionnelle du gouvernement Diefenbaker; elle ne règle rien tout en créant l'illusion que le simple transfert du pouvoir d'amendement de Londres à Ottawa représente un grand pas, même s'il faut une autre décennie pour en arriver à une entente sur la procédure d'amendement. Si l'unanimité s'était faite autour de cette proposition, monsieur Diefenbaker aurait été en mesure d'aller devant le peuple aux prochaines élections et d'affirmer que notre Constitution nous appartient maintenant en propre. Ça n'au-

rait été qu'un trompe-l'oeil puis-quant la phase importante de l'opération, c'est-à-dire la procédure d'amendement, resterait à venir.

La seconde rencontre fédérale-provinciale, au début de novembre, a montré de façon aiguë les difficultés que pose ce dernier problème. Bien qu'un certain progrès ait été accompli, aucune entente n'est encore intervenue, la Saskatchewan s'opposant à l'octroi d'un droit de veto aux provinces en matière de procédure d'amendement.

## Les périodiques

J'en arrive à mon second exemple. Le Premier ministre annonçait à la mi-septembre la création d'une commission de trois membres pour enquêter sur la situation des périodiques et magazines canadiens face à la concurrence étrangère. Revenons un peu en arrière. Durant les dernières années du régime libéral, le gouvernement avait imposé une taxe d'accise spéciale de 20 p. cent sur le revenu publicitaire brut des éditions canadiennes des magazines étrangers. Ce n'était pas une mesure qui réglait d'un seul coup le problème de la concurrence étrangère, mais elle avait le mérite d'aider de façon concrète les éditeurs canadiens. A la suite de pression du lobby américain à Ottawa, le gouvernement Diefenbaker abolissait l'an dernier la taxe de 20 p. cent contre laquelle les conservateurs s'étaient d'ailleurs élevés alors qu'ils étaient dans l'opposition. Si le geste positif des libéraux n'allait pas au fond de l'affaire, celui, négatif, des conservateurs, nous ramenait en arrière. Et cette enquête qui arrive maintenant ne fera que retarder encore plus la solution du problème de la concurrence étrangère. Elle nous apparaît pour le moins inutile et confirme encore une fois l'indécision du gouvernement. Mais devant l'électorat, monsieur Diefenbaker, fort de cette commission d'enquête, pourra témoigner de ses bonnes intentions et du désir de son gouvernement de dénouer le problème.

Tours de magie, trucs de prestidigitation, écrans de fumée. Il peut sembler injuste de faire entrer dans ces catégories les actes du gouvernement Diefenbaker. Tout en espérant qu'il y a autre chose derrière la politique gouvernementale, c'est pourtant ce qui frappe si l'on examine la plupart des initiatives conservatrices. Et l'ai bien peur que ce soit sur ces apparences réelles ou fausses que les électeurs jugeront monsieur Diefenbaker et son parti lors du prochain appel populaire.



# CONNAISSEZ-VOUS ces nouveaux vice-présidents?



S. TED PAYNE

M. Ted S. Payne est né le 16 octobre 1909 à Pembroke (Ont.) où il a fait son école primaire. Il a ensuite suivi des cours par correspondance et des cours du soir.

Il a fait son apprentissage complet de machiniste et mécanicien.

Au début de ses activités syndicales, il s'est occupé de l'organisation des travailleurs de l'industrie automobile au Congrès Canadien du Travail, et a occupé plusieurs postes dans ce mouvement.

Il s'est joint au bureau de la Fédération Nationale de la Métallurgie de la C.T.C.C. en 1946. L'année suivante, il était élu au Comité Exécutif de cette Fédération pour représenter les travailleurs de l'industrie automobile (1947) et il a depuis été réélu à tous les congrès comme représentant des chantiers maritimes.

Il est chargé de la coordination des activités de tous les syndicats des chantiers maritimes affiliés à la C.S.N.

Il est co-président du Comité de coordination C.N.S.-C.T.C. pour les syndicats des chantiers maritimes qui groupent tous les chantiers maritimes canadiens.

Il a siégé au comité d'unité syndicale (CTCC—CTC) depuis sa formation. En 1957, il a été délégué à la Commission des Métiers de la métallurgie de l'O.I.T. qui avait lieu à Genève.



M. EUGENE RANCOURT

M. Eugène Rancourt, adhère à l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussure de Québec en 1935. A cette époque, il militait dans la J.O.C. dont il fut le dirigeant diocésain pendant quelques années. Il est aussi officier de l'Union de la Chaussure à Québec.

Au cours des années 1944, 1945, 1946, il suit des cours du soir en Relations Industrielles à l'Université Laval.

En 1950, il devient libéré du Conseil Central comme organisateur et, par la suite, conseiller technique pour le même Conseil central jusqu'en 1959. Il est aussi élu secrétaire de la Fédération Nationale du Cuir et de la Chaussure du Canada en 1950 et il détient encore ce poste à l'heure actuelle.

Il fut libéré de la Fédération de la Chaussure en octobre 1959 comme conseiller technique et, au départ du confrère André Roy, qui fut désigné par la C.T.C.C. au poste de commissaire à la Commission des Relations Ouvrières, il fut élu président du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec, en février 1960.



J. HENRI VACHON

M. J. Henri Vachon est devenu membre du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du papier de Jonquière, après avoir été engagé par Price Brothers au moulin de Jonquière, en 1945.

Dès 1947, M. Vachon est élu à la vice-présidence de son syndicat, et en devient le président l'année suivante. Il assume ces fonctions jusqu'en octobre 1953.

A cette époque, M. Vachon est transféré du moulin de Jonquière à celui de Kénogami, pour le même employeur. Il est alors élu premier vice-président du S.N. des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Kénogami. M. Vachon est président de ce syndicat depuis 1954.

En outre, de 1955 à 1959, il a été vice-président du Conseil régional du Lac St-Jean, poste auquel il fut réélu en 1960.

M. Vachon fut aussi nommé membre du Comité d'Unité syndicale par le Congrès de la C.T.C.C., en 1959, et réélu à cette même charge par le Congrès de la C.S.N., en 1960.

Henri Vachon a fait partie, pendant dix ans, du Bureau Fédéral de la Pulpe et du Papier, à titre de directeur.

## Abolir l'Assistance publique hospitalière

Après cette peinture plutôt sombre de la situation, le mémoire étudie dans le deuxième chapitre la mise en oeuvre d'un plan d'assurance-hospitalisation, comme remède partiel à nos problèmes hospitaliers.

Qui doit bénéficier de ce plan? Tous les résidents de cette province, répond le mémoire, inclus dans une seule catégorie. Ainsi disparaîtraient les "patients d'Assistance publique". Quelle doit être l'étendue des bénéfices aux assurés? Tous ceux prévus par le plan fédéral, y compris les services externes (dispensaires).

Et le mémoire insiste pour que le patient garde, au sein du système d'assurance-hospitalisation, le libre choix de son médecin.

## PULPE ET PAPIER

# Vote de grève à Pont-Rouge

"Le Travail" apprend, au moment d'aller sous presse, que le Syndicat des employés de la Compagnie Building Products, à Pont-Rouge, a pris mardi dernier un vote de grève, à 93% favorable, et doit rencontrer aujourd'hui les représentants patronaux pour tâcher de trouver une solution de dernière heure.

Le différend vient du fait que les négociations traînent en longueur depuis bientôt un an (elles avaient commencé en décembre 1959) sans aboutir à aucun résultat pratique sur aucune des principales clauses en litige.

Les syndiqués réclament l'arbitrage des griefs, le respect de leurs droits d'ancienneté et de meilleurs salaires.

## CE MOIS-CI IL FAUT SAVOIR :

QUE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX et la Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier ont demandé, dans un mémoire au gouvernement provincial, "d'apporter les clarifications nécessaires" sur la question du travail dominical dans l'industrie du papier.

QUE 15 PORTEURS NOIRS de la compagnie Murray Hill Limousine Limited ont intenté une poursuite de \$150,000 à cette compagnie à la suite de leur congédiement.

QUE LA CSN a déclaré continuer à insister auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la création d'un conseil d'orientation économique, cela malgré les réflexions peu encourageantes du premier ministre lors de la conférence sur le chômage.

QU'EN GRANDE-BRETAGNE, malgré les assurances du cabinet britannique, l'opposition et les syndicats engagent la lutte contre la création d'une base de sous-marins américains en Ecosse.

QUE LE PARLEMENT fédéral sera saisi à la prochaine session de crédits de l'ordre d'un demi-million de dollars en faveur de bourses canadiennes à l'Afrique française.

QU'A QUEBEC, un tribunal d'arbitrage a rendu une sentence unanime déterminant les conditions de travail des pompiers de Québec. Des hausses de salaires variant entre \$7.00 et \$13.00 par semaine sont accordées aux pompiers.

QUE LES 1.300 GREVISTES de la compagnie Dominion Bridge à Lachine et Longue-Pointe, ont accepté un projet de règlement proposé par le ministre du Travail et mettant fin à leur grève qui entraînait dans sa onzième semaine.

QU'EN FRANCE, afin d'obtenir l'ouverture de négociations avec les rebelles algériens, des milliers d'étudiants français en sont venus aux prises avec la police, à Paris et dans sept villes françaises.

## Autorité: une commission indépendante

Sur l'administration de cette assurance, le mémoire adopte des positions claires et bien définies.

Tout d'abord, l'autorité administrative doit, selon les groupements signataires, être confiée à une commission indépendante et paritaire, présidée par un représentant du Ministère de la Santé et formée d'autant de représentants des "consommateurs" (les usagers des services hospitaliers) que de représentants des "producteurs" (autorités médicales et hospitalières). Le mémoire insiste même pour que siègent à cette commission des représentants de l'U.C.C., de la F.T.Q. et de la C.S.N.

Le mémoire prévoit encore une méthode précise d'indemnisation des hôpitaux qui recevront les assurés (méthode dite des "coûts fixes plus variables") ainsi que des moyens précis de contrôle des soins fournis afin de prévenir les abus, tant de la part des malades que des autorités hospitalières et médicales.

## Financement: pas de primes

Enfin, après avoir passé en revue les diverses méthodes mises en oeuvre dans les autres provinces pour financer provincielement ce service, le mémoire n'en retient aucune. Ni le paiement de primes, ni le financement par la taxe de vente, ni l'impôt foncier ni la co-assurance ne se sont révélés, d'après le mémoire, efficaces et équitables.

Le mémoire évalue à \$150 millions environ le coût total de l'assurance-hospitalisation au Québec. Comme le fédéral défraie la moitié de ce total, il reste au provincial \$75 millions à défrayer, dont \$35 millions (pour 1962) auraient été payés de toute manière au titre de l'assistance publique.

Pour combler la différence, le mémoire propose, cherchant à trouver une source de revenus susceptible d'augmenter à un rythme voisin de celui des frais hospitaliers, l'imposition d'une taxe sur la production de l'électricité.

# L'HOPITAL

(Suite de la page 5)

bliques n'ont qu'à faire enquête pour constater que tout est à reprendre."

## Un "Bureau des Hôpitaux"

Et le mémoire recommande, en conséquence, la création au sein du Ministère de la Santé, d'un Bureau des Hôpitaux qui aurait le pouvoir de régler le fonctionnement des établissements en édictant des normes à cet effet, et d'orienter et de coordonner les investissements dans le domaine hospitalier.

Le mémoire recommande aussi la formation de plusieurs sous-

comité de ce Bureau chargés d'assurer certains services essentiels comme l'assainissement des finances des hôpitaux. La planification et la recherche en matière hospitalière, l'éducation et le développement du personnel hospitalier, le traitement adéquat des maladies mentales, etc.

On propose aussi de classer les hôpitaux en trois catégories: hôpitaux généraux, hôpitaux spécialisés à fonction simple, hôpitaux spécialisés à fonction complexe, et qu'on voit à ce que chacun se développe dans la ligne choisie au lieu de se laisser aller, comme il arrive, à la "folie des grandeurs".

# The Unemployment Problem Still Remains a Crisis

Declaration by the Executive Committee of the Confederation of National Trade Unions (CNTU)

The Executive Committee of the Confederation of National Trade Unions (CNTU) were greatly surprised at the remark made by Canada's Prime Minister, Mr. Diefenbaker, to the suggestion for the formation of a Council for economic and social orientation.

The Prime Minister of Canada qualified the proposition as "socialistic".

The Executive Committee of the CNTU made known that such councils exist in a great number of countries where private enterprise controls the most important section of the economy. And we find it so in France, in Belgium, in Germany, in Italy, in South Africa, in India, in Japan, in Austria, etc.

In a recent memorandum prepared by the Institute of Applied Economics of the Montreal Commercial School of Higher Studies, a study was made of 33 such economic councils throughout the world.

In addition, there exist some institutions of the same nature in certain Canadian provinces, one of which is the Province of Quebec.

The CNTU had recommended to the Federal Government the setting up of an advisory council committee which would be representative.

This council would not have the authority to direct the economy, but simply to advise the Government on economic problems which would confront the Canadian nation.

The accusation of the Prime Minister is therefore not only without foundation but it is fantastic. The CNTU does not believe that the production committee which the Federal Government desires to form would have any influence on the unemployment problem, which now prevails in our country.

Our industrial potential is not fully used and we have 350,000 workers who are without employment.

To form a production committee under the present circumstances is equivalent to by-passing the problem and leaving the workers to their fate.

Such a production committee would have been more logical as a sub-committee of an economic planning council, but the pro-

duction committee alone makes very little sense.

The CNTU, regardless of the remark of the Prime Minister of Canada, will continue to insist with the view of obtaining the creation of such a council. This council, which according to our view, should be representative of all the larger sections of the Canadian economy would act somewhat like a national brain trust on economic matters.

Not like a commanding brain, but like a registering brain which would give advice to those who hold political power.

To oppose the creation of such a council is equivalent to pronouncing in favor of anarchy, the first victims of which are habitually the workers. Unemployment will not be solved by declarations on socialism or private enterprise, but in concrete features which will offer the citizens of Canada, better security than that which they have at present.

Jean MARCHAND,  
General Secretary  
Confederation of National Trade Unions (CNTU)

# These Factual News Briefs Are Worth Knowing

That the strike between the union and the General Electric Company in the United States was finally brought to an end when a collective labor agreement was signed awarding the workers a salary increase of 3 per cent.

That a movement of great importance has been launched by the Catholic School Commission of Quebec City which calls for a Parent-Teacher organization to be founded.

That in Quebec City, the Premier of the province, Mr. Jean Lesage denied reports that the jurisdiction of the apprenticeship schools of the province would be changed from the Department of Labor to another government department.

That in Montreal, 4,800 manual workers of the City of Montreal have decided to demand a general wage increase of 25c an hour plus a clause protecting their jobs. They are members of the National Union of Service Employees.

That in the recent American elections a negro was elected for the first time to the post of Auditor General of the State of Michigan.

That the recent strike of waterfront workers in Montreal proved serious enough. At the demand of the Federal Minister of Labor, Michael Starr, the Seamen's Union, an independent organization, brought the strike to an end. The walk-out had crippled the Montreal waterfront with many ships being unable to sail.

That a study committee has been set up by the Provincial Government to study the problem of milk products being put on the market and sold in the province.

will become increasingly important as instrumentation and automation expand.

Explanation is Vital

The first necessity he said, was for the effects of the scientists' efforts on workers and on working conditions to be explained in a way which the layman could readily understand, then trade unionists would be able to see where they were going.

Secondly, it should be made clear that the consultant's job was to point the scientific way to greater efficiency, but he should keep clear of any entanglement with the consequences that his findings might have on wages structure, or incentive payment schemes. Those matters should be left strictly to the normal industrial negotiators.

Thirdly, workers and their unions should be consulted before the scientists' experiments began.

In short, if ergonomics is to be a success, it has to be undertaken, from the beginning by a team.

That the Nalpac Company of Montreal has been served with an injunction which will prevent them from using any intimidation tactics against their employees. The application for the injunction and the charges were made by the employees' union of the United Textile Workers of America.

That in New York City the first strike of school teachers and professors lasted only two days when it was brought to an end. The striking employees went back to their jobs when they were promised that no reprisals would be taken against them.

That the General Council of the Corporation of Teachers of the Province of Quebec which represents 28,000 members, have decided to launch an investigation in the problems of education and to present a brief to the Provincial Government.

That at the annual convention of unionists in Ontario, the President of the Ontario Federation of Labor warned the members against the patronal tactics of becoming friendly to the workers and offering them legal help against their unions by advising them it is their rights.

That in New York City the threatened strike by the Newspapermen's Union which crippled seven of the American Metropolis' largest and greatest newspapers was avoided when both union and the management of the dailies came to an understanding on the question of salary increases.

That following the firing of 15 negro porters employed by Murray Hill Taxis, of Montreal, the unjustly dismissed workers took legal action for \$150,000 against the Murray Hill Taxis, of Montreal.

## FOUR MONTH STRIKE ENDED

A strike that halted most construction work in the Kansas City area for four months has ended with an agreement giving hoisting engineers 59c an hour over a four-year period. The immediate increase is to be 13c an hour followed by 15½c an hour in April 1961. The old rates ranged from \$1.54 an hour to \$3.37 an hour.

A major issue delaying settlement involved a union hiring hall. It was agreed that new employees will be hired through the union hall, but present workers will be exempt.

## AMERICAN BOILERMAKERS GET RAISES

Wages and fringe benefits totalling 36c an hour were won by the Boilermakers' Union in an agreement with contractors in 11 States of the union.

The old rate of \$3.75 an hour is to go up 10c now, with another boost of 15c an hour next July.

## Public Opinion Should Move The Authorities To Launch A Program

A conference on unemployment was opened in Ottawa on Monday the 24 of last month. Apart from representatives of the labor movement, the session was attended by representatives from agricultural groups, consumers association, as well as patronal associations. Also participating in the conference were members of the pulp and paper industry.

The Prime Minister attended the session personally and this gave rise to hope that something concrete might come out of the conference, but at the end of the meeting this hope was found unjustified.

No definite plan of action

Questioned upon his return from Ottawa, Jean Marchand, general secretary of the Confederation of National Trade Unions (CNTU) who acted as

official delegate of the union to the conference expressed regret that the secrecy imposed on deliberations kept him from airing his views on the nature and trends of discussions. However he did not feel that it was out of order to mention what failed to take place at the meeting, even if delegates were pledged not to reveal the secret of what was being said there.

In preparation for the conference all representatives of the different groups present, had prepared memoranda for presentation to the Government. But Government representatives arrived at the meeting empty-handed.

Mr. Marchand then declared that apart from the Government declaring it would set up a special committee to study productivity, nothing else was an-

nounced. Mr. Marchand said he was given the impression that the Government had no concrete program to help relieve the jobless crisis.

The Government in its action seems undecided which road to take to relieve the unemployment situation as it exists in our country.

When a situation such as this arises it is very evident that groups such as ours have a job to do and a real fight on their hands.

For the moment we have to count on ourselves. And as any private action against unemployment does not suffice, without aid from public powers, our first duty is to bring the problem to the attention of the public who can force the Government to start some action to relieve the deplorable unemployment crisis.

## A NEW SCIENCE: ERGONOMICS

Labor and the new science of ergonomics — Large research program launched — Explanation is vital to unionists

Trade unionists in Britain are adding a new word to their vocabulary — ergonomics. It is an ugly word, and even the specialists who most often use it find that it pays them to be ready with an alternative that is easier on the ear. So when the Trades Union Congress called its first conference to discuss the implications of ergonomics 18 months ago, the agenda carried the phrase "fitting the job to the worker".

A New Science

Sidney Robinson, President of the National Union of Boot and Shoe Operatives said that the object of ergonomics was to study the relationship between the worker and his working condi-

tions and, in particular, the machinery and equipment he used. It involved a knowledge of psychology, physiology and anatomy, separate sciences which, added together, might be described as a new science.

Wide Research Programmes

Research in the field of ergonomics is undoubtedly widening. The L.S.I.R. has set up a Human Sciences Research Station with the full encouragement of the T.U.C. An Ergonomics Research Society has been formed to promote studies to make work easier, more effective and freer from drudgery. Several research associations of the various industries are engaged on studies of ergonomic character, notably in

the hope of being able to reduce the volume of noise in their industry, and Loughborough College in Leicestershire now has a special department of ergonomics.

The trade union interest in all this work is obvious. Lewis Wright, a textile workers' leader, summed it up when he said "machines were made for man, not man for machines". Nor is it just a question of providing the most comfortable seating and most suitable lighting, though this comes very much into the picture, nor of devising tools that are easiest to handle or machines that economize in the muscular effort of the operator. Mental strain is a big factor too, and

# President Roger Mathieu Urges Changes In Q.L.R.B.

President Roger Mathieu, of the 100,000 member Confederation of National Trade Unions (CNTU) said last week that the Government should take the opportunity at this session of the Legislature to overhaul the Quebec Labor Relations Board.

Mr. Mathieu thought the board's judgments on dismissals for union activity should be considered binding, automatic and have the full effect of decisions rendered by judges in the Superior Court.

This would enable the injured party to obtain immediate redress without having to appeal to another court, when Quebec Labor Relations findings are contested by the employer.

Mr. Mathieu was commenting on the Speech from the Throne which announced the Government is considering a project to

amend the Labor Relations Act to speed up proceedings before the board.

"We are heartened by this news because current delays before the board are a cause of conflict and serious injustices, often to the prejudice of the workers" he said.

Mr. Mathieu thought that once engaged in the process of amending the law, the Government and its agencies may as well go a step further and grant a suggestion that has often been proposed by labor — that of having board members identified according to the interests they represent, labor or management.

At present they are civil servants. Speaking about hospital insurance, Mr. Mathieu expressed pleasure this legislation will be given priority.

He said he hoped the Govern-

ment would give bodies the necessary time to study the bill and to make whatever representations they deem useful.

The CNTU General President also commended the Government for its plan to increase civil servants' pensions.

The worst injustice of all, however, Mr. Mathieu said is the law preventing civil servants from negotiating collectively with the Government.

He thought that many of the iniquities civil servants suffer stem from the fact that they possess no collective bargaining right.

Mr. Mathieu urged repeal of existing laws on this point so that civil servants may be able to bargain for salary and working conditions as other Canadian workers do.

# NEWS & VIEWS

## From Canada & Abroad

### ADVERTISING IN GUISE OF NEWS

Many of the so-called objective newscasts on radio and television are vehicles for disguised advertising says an article in the Nation Magazine, written by Saul E. Halpert, who for 12 years served as a television and radio editor for the American Broadcasting Company network in Los Angeles.

"A system of contracting out the preparation of radio and TV broadcasts to advertising agencies handling the sponsor's account has been practised by more than one broadcaster," Halpert points out. As a result, the news is often interwoven with plugs for the advertisers.

Halpert cites other instances where news broadcasters were directed to put in puffs for sponsors. He pictures this as "in effect a form of plug and payola — more reprehensible, in fact, than slipping a payoff to a disc jockey, because it is carried out in area where the public blandly assumes it is getting an objective account of the events of the day."

### RUNAWAY FIRM HAS TO PAY UNION \$78,000

A "runaway" shoe manufacturing firm in Philadelphia that moved from that city to Hanover, Pennsylvania, to avoid hiring union help was ordered the other day to pay the Shoe Workers' Union of America \$50,000 in punitive damages and \$28,011 in lost dues.

The court order was handed down against the Brooks Shoe Company by Federal District Judge Harold K. Wood.

The Judge held that the abandoning of Philadelphia operations was "a design on the part of the employer to avoid his duties and responsibilities" under the collective labor agreement.

### VICKERS LOCAL UNION ELECTS NEW OFFICERS

At the recent election of union officers, The National Union of Vickers Employees CNTU the following were elected to guide the union during the next year: President, Gaston Caron, First Vice-President, Norbert Beland, Second Vice-President, Matthew Della Malva, Secretary, Romeo Lamoureux, Treasurer, R. E. Sawyer, Director, Armand Duchaine and Elie Mercure as Sentinel.

The union is now in the process of launching a membership campaign and all members are asked to secure application cards and bring in new members to the local. The union office is open every day from 4:30 p.m., until closing and members may secure any additional information they may desire.

### LESS WORKERS, MORE BOSSES

The number of executives in industry generally is increasing, while the number of employees shrinks.

A big management consultant firm in New York City, Booz, Allen and Hamilton, reports that "upper executive manpower" of more than 500 corporations is now 44 percent larger than in 1949.

Paper manufacturing, transportation equipment, electrical machinery and fabricated metals industries showed the largest increases.

### CANADIAN OIL COMPANIES TAX RAID BLOCKED BY COURT ORDER

A 4 to 3 decision by the Supreme Court of Canada has slammed the door on claims by big Canadian oil companies for Federal tax refunds which would have amounted to about \$80,000,000.

The decision was handed down in a suit by Imperial Oil Company and reversed an Echequer Court ruling which had upheld the corporation.

The case was appealed to the high court by the Department of National Revenue. Involved was the "calculation of the depletion allowance" which enables the oil moguls in both Canada and the United States to fatten their profits at the expense of other taxpayers.

Imperial Oil Company contended that the depletion allowance should be figured from the profits it earned only on production wells. That would enable the company to get a much greater tax offset.

However, the Revenue Department maintained that under a change in regulations some years ago, losses on all non-productive wells, other drilling and exploration costs and unrealized profits should first be deducted from the over-all net earnings of the production wells.

Net result is to yield a much lower profit figure from which the depletion allowance can be deducted — and hence a substantially higher tax to be paid.

### UNIONS TO PRESS FIGHT FOR 'ANTI-SCAB' BILLS

American newspaper unions announced plans the other day for a full scale drive in 1961 — both in Congress and State legislatures — for laws to curb the importation of professional "scabs" in labor disputes across State lines.

The announcement was made by President Elmer Brown of the ITU acting as spokesman for a joint committee of seven unions ITU, Newspaper Guild, Printing Pressmen, Stereotypers, Photo Engravers, Bookbinders and Papermakers.

# Toronto "Star" Defends Unions In Their Fight For Higher Pay

Labor unions over the years have come to expect opposition rather than support from the editorial columns of the daily press.

It was, therefore, a refreshing change to find a lead editorial in the Toronto Daily Star endorsing the position of the "non-operating" unions in their present dispute with the railways.

The editorial carried the other day follows:

"There will be a nation-wide railway strike — in December probably unless the Federal Government does something to prevent it.

"Although the result of a vote is still to come, there is ample indication that the non-operating unions will strike in support of a majority Conciliation Board report recommending a wage increase of 14 cents an hour.

"This was illustrated at a meeting of railway workers recently in Toronto. Some would even strike for a higher figure, but

there is general and militant support for 14 cents as the offer they should accept.

"Since the CPR and the CNR are offering no increase and can't afford one out of present revenues, intervention by a third party will be needed to head off a strike.

"And the only third party capable of effective intervention is the Federal Government in Ottawa.

"The aggressiveness of the unions is understandable. A 14-cent increase spread over two years would presumably leave them lagging behind prevailing wage rates for similar jobs in the durable goods industry — a standard judged suitable by several Federal mediators and conciliators and once supported by the railway companies themselves.

"That the railways oppose any increase now is also understand-

able. Their revenues are held down by a freight freeze imposed by the Government and are also restricted by the artificially low rates on the movement of Western grain which have been prescribed by law since the 19th century as an add to prairie agriculture.

"To break the impasse, the Government will have to allow the railways to earn more revenue by raising rates or pay them a subsidy to compensate for revenue losses caused by the low grain rates and other rate restrictions.

"It is not fair to expect the railway workers to subsidize economic policy through low wages.

"And to ask them to do it will surely lead to a shutdown of the railways.

"Since the danger is clear, the Government should act now instead of waiting until the last minute."

# 'Low Wage' Claim Belied By Trade Figures

The 1959 figures for Canada's trade demolish the old argument that high wages in Canada are at the root of all our economic troubles.

As analyzed by the Canadian Importers and Trade Association, the figures show that, far from flooding the Canadian market with goods, the low wage countries buy much more from us than we do from them.

These include Japan, United Kingdom, Germany and others which have a trade deficit with Canada.

On the other hand the United States sells far more goods in Canada than she buys — and the United States wages are noticeably higher than Canadian wages.

# FEAR OF AUTOMATION SPREADS TO LOWER EXECUTIVES

Apparently workers aren't alone in worrying about the effects of automation. According to Ernest Dichter, a noted business consultant, computing machines are creating panic among some middle-management executives who "fear loss of their jobs"

In a recent talk before computer salesmen in New York City, Dichter said his conclusion was drawn from the results of a survey he recently conducted for

"Modern Office Procedures magazine.

He said the survey showed that in nearly all cases where prospects for computing machines refused a sales pitch "the decision not to buy was made in the second management level — not in the president's office".

In fact, he added, it appears that when a president suggested electronic equipment it was "likely to increase the fear in the middle executive ranks".

• JOB SECURITY  
• HIGHER WAGES  
• BETTER WORKING CONDITIONS

UNION MEMBERSHIP IS A GOOD BUY

SIGN UP TODAY!

PLEASE  
TAKE NOTE

From now on

LE TRAVAIL

is published  
on a monthly basis